

Année scolaire 2012-2013



Création, expression et interprétation musicale
3e année d'existence

Projet musical Amplisson

L'école institutionnelle de l'Arc-en-Ciel / de l'Aventure est fière de te présenter son projet de création, d'expression et d'interprétation musicale : Amplisson.

Dans ce dépliant, tu trouveras toute l'information concernant le projet et la procédure d'inscription.

N'hésite pas à me contacter si tes parents ou toi avez des questions ou des précisions à me demander.

Martin Savard

Martin Savard
Directeur



Clientèle



Les élèves de 5^e et 6^e années
(des élèves de 4^e année pourront être acceptés si des places sont disponibles)

Ateliers

Les ateliers de création, d'expression et d'interprétation se dérouleront à l'école de l'Arc-en-Ciel 2 jours par semaine (1 heure et demie chaque fois) et une journée la fin de semaine (2 heures chaque fois).

Note : Les élèves de l'école de l'Aventure se rendront gratuitement à l'école de l'Arc-en-Ciel pour participer aux ateliers.

Directeur musical

Un directeur musical compétent dirigera la quarantaine d'ateliers de création, d'expression et d'interprétation. Il sera épaulé par un assistant chevronné.

Coût d'inscription

Le coût d'inscription est de 350 \$. Il sera possible de payer en 5 versements de 70 \$ par session.

L'inscription comprend

- ☺ L'encadrement des ateliers par un ou deux directeurs musicaux
- ☺ L'utilisation d'instruments
- ☺ L'équivalent de 60 heures d'exploration, d'apprentissage d'un instrument et de création par session
- ☺ La participation à des séances d'enregistrement dans un studio professionnel (session automne)
- ☺ La présentation d'un spectacle (session hiver)
- ☺ La réalisation d'un album (session automne)
- ☺ La possibilité d'enregistrer une vidéo
- ☺ La participation à des cliniques données par des professionnels
- ☺ Le chandail officiel au logo du projet



Semaine d'audition

Pour faire partie du projet Amplisson, tu dois t'inscrire aux auditions qui auront lieu les 17 et 18 septembre 2012 (session automne) ou les 6 et 7 février 2013 (session hiver).

Il te suffit de remplir le coupon ci-joint et de le retourner d'ici le mercredi 12 septembre 2012 (session automne) ou d'ici le mercredi 30 janvier 2013 (session hiver), avec un chèque de 10 \$ libellé au nom de « Commission scolaire de la Capitale (AEC) ».

Places disponibles

12 places par groupe sont disponibles au sein du projet Amplisson (guitaristes, bassistes, claviéristes, batteurs, percussionnistes, solistes, choristes, etc.).

Période d'exploration

Les premières semaines de la saison vont permettre aux élèves d'explorer les différents instruments et de se familiariser avec les diverses formes d'expression musicale.

Saison

Tu dois savoir qu'en faisant partie du projet Amplisson, il sera nécessaire que tu participes durant toute la session automne 2012 ou hiver 2013.

Automne : du 24 septembre 2012 au 25 janvier 2013

Hiver : du 11 février 2013 au 14 juin 2013

